

❖ **Processus diocésain « Vivre et annoncer l'Évangile »**

Le diocèse va désormais compter 5 grands territoires appelés doyenné. Au 1^{er} septembre 2024, la paroisse fera partie du Doyenné du Bessin qui comprendra 3 paroisses (au lieu de 6 actuellement) :

- Une paroisse Bayeux-Port-en-Bessin
- La paroisse Saint-Martin de la Seulles (pas de changement)
- Une paroisse regroupant les paroisses d'Isigny, de Trévières et du Molay-Littry



❖ **Le Marché de Noël et les Chemins des crèches**

Cette année, organisation d'un Marché de Noël. La fabrication d'objets est en cours chez certains bénévoles. Nous allons proposer des ateliers de fabrication communs pour travailler ensemble, un en octobre et un en novembre.

En fonction de l'agenda paroissial, il est possible d'organiser un atelier :

- Octobre : soit le 7, soit le 21, soit le 28
- Le samedi 4 novembre

Les bénéfices du Marché de Noël serviront à aider les familles de la paroisse à financer le Camp Ski qui sera de nouveau proposé en février 2024.

Les chemins des crèches auront lieu **les samedis 2 et 16 décembre**. Nous proposons de faire le Marché le **samedi 9 décembre**. La récollection pour l'Avent aura lieu le samedi 2 décembre matin.

Le parcours des chemins des crèches restent à définir mais celui du 16 décembre se terminera par l'église d'Ellon en remplacement de la Veillée Natale qui y a lieu tous les ans le 3^e vendredi de décembre.

❖ **Les messes annuelles dans les villages**

Le calendrier des messes dans les villages a été fait.

La décision d'annuler la messe annuelle de Cristot a été prise suite à la messe qui a eu lieu en 2023 : pratiquement pas de paroissiens habituels de présents, 2-3 personnes de Cristot mais qui ne participent et ne communient pas.

Une réflexion sera à mener sur ces messes. Il peut être envisagé de faire des messes lors d'évènements spéciaux comme ce sera le cas à Saint-Paul-du-Vernay ou une messe sera célébrée le samedi 30 septembre à l'occasion de la fête Normande organisée par la mairie.

Frère Samuel écrira un courrier à la mairie de Cristot pour annoncer l'annulation de la messe et en précisant qu'elle sert toujours pour le Culte puisqu'un groupe vient y prier régulièrement le rosaire.

Le Culte public ne concerne pas uniquement les sacrements (messe, baptême, mariage...), mais aussi les temps de prières et autres actes de culte divin (dont le culte des saints). *Cf. Droit Canon 1186 ss.*

❖ **Calendrier des messes 2023-2024**

Spécificité de l'année 2023, la Veillée de Noël tombe le même dimanche que le 4^e Dimanche de l'Avent.

Après réflexion, et anticipation de peu de fréquentation qu'il pourrait y avoir, il est décidé d'annuler la messe paroissiale du dimanche 24 décembre matin pour ne conserver qu'une messe à Mondaye. Il en sera de même pour le dimanche 31 décembre.

Frère Samuel souligne que le prêtre n'est pas le seul acteur de l'Eucharistie, il faut un organiste, des chanteurs, des personnes pour ouvrir et préparer l'autel et une Communauté paroissiale présente...

❖ **Pèlerinage paroissial**

La paroisse souhaite organiser un pèlerinage à Medjugorje. Il aura lieu entre le 21 et le 26 octobre 2024. Dates à définir avec précision ultérieurement.

❖ **Piste de travail à venir**

Une réflexion sur la célébration des funérailles sera sûrement à travailler dans les prochaines années. Certains futurs Doyennés y réfléchissent déjà pour faire face au manque de prêtres et de laïcs investis dans cette mission.